

Module „Conclusion de licences communes de ressources d'informations électroniques“ Rapport annuel 2006

Comité de pilotage

Le comité de pilotage du Consortium s'est réuni deux fois pendant l'exercice 2006 (28.06. et 06.12.), la présidence élargie a siégé à deux dates supplémentaires (17.01. et 22.05.).

Reconduction du Bureau central

Pour le module „Conclusion de licences communes de ressources d'informations électroniques“, 2006 a été la première année sous le statut d'une société simple supportée uniquement par les bibliothèques partenaires.

En 2004, la Conférence des bibliothèques universitaires suisses (CBU) avait pris la décision de reconduire le Bureau central pour trois ans (2006 – 2008). En 2005, tous les principaux partenaires consortiaux signèrent un acte d'engagement garantissant d'honorer leurs contributions respectives pour le fonctionnement du Bureau central pendant cette période.

Cette contribution, basée sur le nombre respectif de licences, a donc été facturée pour la première fois en 2006.

Les partenaires secondaires ont également été pris en considération. Dans ce groupe, quelques mutations se produisirent en 2006 suite à des fusions. Citons, par exemple, la réorganisation du domaine Agroscope qui a également entraîné une restructuration des licences concernées.

De plus, l'intérêt d'autres institutions de participer au Consortium est resté intact et quelques nouveaux partenaires ont pu être accueillis. Il s'agit de :

- la Banque nationale suisse
- le „Zentrum für Ausbildung im Gesundheitswesen“ du canton de Zurich.

Le Bureau central reçoit continuellement des demandes d'institutions intéressées et les renseigne sur les avantages et les conditions d'une participation au Consortium. Ainsi commencèrent en 2006 les discussions avec la [Conférence Suisse des recteurs des hautes écoles pédagogiques CSHEP](#) concernant une participation collective. Celle-ci ne pourra probablement être réalisée qu'en 2008 en raison de l'absence de budget pour ces licences dans les bibliothèques concernées.

Le critère décisif pour l'admission d'une institution dans le cercle des partenaires consortiaux est son statut d'organisation à but non lucratif. Pour des raisons de capacité, le Bureau central ne serait pas en mesure de mener à bien une deuxième stratégie de négociations pour les „commerciaux“, parallèlement aux négociations qu'il mène pour ses partenaires.

Licences pour les produits

Il est réjouissant de constater que les bibliothèques ont pu maintenir leurs licences en 2006 malgré les nouvelles charges financières massives; ainsi presque toutes les licences ont pu être renouvelées.

Pendant la période sous revue, l'offre en périodiques, livres électroniques et autres textes intégraux électroniques a pu être élargie de manière significative sur la base des

licences existantes. Fin 2006, approximativement 80 bases de données et plus de 25 paquets de publications scientifiques avec au total plus de 6'000 ressources électroniques en texte intégral ont été prises sous licence pour le Consortium.

Bureau central et infrastructure technique

Pendant la période sous revue, le Bureau central a subi pendant plusieurs mois une importante difficulté au niveau du personnel, due à un congé maladie et au départ d'une collaboratrice. Le poste en question a pu être repourvu en automne. La charge de travail se maintient à un niveau très élevé. Les négociations de contrats s'avèrent extraordinairement difficiles et longues surtout avec les éditeurs de périodiques. On retire les bénéfices du temps investi sur la durée.

Le Helpdesk du Bureau central, assuré uniquement par des spécialistes qualifiés, répond quotidiennement à de nombreux appels des bibliothèques partenaires.

Après l'implémentation des années 1900 à 1944 du Web of Science qui fait partie du Web of Knowledge sur le serveur national basé à la ETH Zurich, toute l'installation a atteint une complexité déconcertante qui ne fut plus totalement sous contrôle des services informatiques de la bibliothèque de l'EPFZ. Il a été constaté qu'en cas de défaillance du serveur, un redémarrage du service ne pourrait plus être garanti. Il devint de plus en plus évident que l'installation n'était pas adaptée à un hébergement local. L'investissement pour la maintenance et le support accaparaît une grande partie du travail quotidien aussi bien de la bibliothèque de l'EPFZ que du Bureau central du Consortium.

Pour ces raisons et également puisque Thomson Scientific renonce maintenant aux „Tech Fees“ exigés auparavant, il a été décidé en mai 2006 de migrer l'accès aux bases de données sous Web of Knowledge du serveur de la bibliothèque de l'EPFZ vers le service Internet de l'entreprise Thomson. Le serveur de l'ETHZ fut arrêté le 2 août 2006. En juin 2006, il fut décidé pour des raisons financières de renoncer à exploiter un serveur de réserve suisse.

En collaboration avec les éditeurs, le Bureau central a conduit plusieurs cours de formation sur l'utilisation des bases de données en Suisse alémanique et en Suisse romande avec une participation de 20 personnes en moyenne.

Ne serait-ce qu'en raison du nouveau statut légal du Consortium, le remaniement complet et la nouvelle édition de la brochure du Bureau central s'imposa. A cette occasion il fut décidé de publier dorénavant la brochure qu'en allemand et en français. L'impression d'une version italienne aurait entraîné un surcoût disproportionné.